

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 09.138**

L'An deux Mille Neuf, le 8 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 2 octobre 2009

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 2 octobre 2009

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. DENIS représenté par Mme DOUMECQ  
M. CHABASSE représenté par Mme DUMAS  
Mme CIRAUD-LANOUE représentée par M. QUENTIN  
Mme PELLET représentée par Mme CHABANEAU

**ETAIT ABSENT-EXCUSE** : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33

Mme BARRAUD DUCHERON a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET : PLAN CLIMAT DE L'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE –  
SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT CLIMAT/TERRITOIRE**

**RAPPORTEUR : M. GIRAUD**

**VOTE : UNANIMITE**

La ville de Royan a participé aux différentes réunions d'échanges pour la mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). En effet, il est important et nécessaire de se mobiliser et de combiner nos efforts pour agir sur la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur notre territoire.

L'engagement de la CARA a été formalisé par le dispositif du Contrat Local Initiative Climat (CLIC) conclu avec la Région Poitou-Charentes et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). A ce titre, la CARA s'engage, sur le long terme, à diviser par quatre ses émissions de GES d'ici 2050 et, pour le court terme, à réduire ses émissions de 8 à 10% d'ici 2010 et de 20% d'ici 2020. Dans cette optique, elle a élaboré un plan d'actions de réduction des émissions de GES et souhaite accompagner les collectivités et acteurs locaux dans la mise en œuvre de ce plan.

De tels objectifs ne pourront être atteints que par la mobilisation conjointe de l'ensemble des acteurs des trente-et-une communes de la CARA. Dans ce sens, nous est présentée la charte d'engagement Climat/Territoire pour la réduction des émissions de GES, rédigée collectivement, validée par la Commission Développement Durable du 15 mai 2009 et par le Conseil Communautaire du 19 juin 2009.

La signature du coupon-réponse ci-joint marquera l'implication de la ville de Royan dans ce dispositif partenarial et l'engagement pour la signature de la charte d'engagement Climat/Territoire Royan Atlantique.

La signature ne constitue qu'une première étape de cette mobilisation commune. La chargée de mission CLIC contactera les signataires, afin d'étudier les modalités d'accompagnement que chacun souhaitera mettre en place et de définir ainsi les premières pistes d'actions.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la Charte d'engagement Climat/Territoire Royan Atlantique,
- VU l'avis favorable de la Commission « Environnement, Développement Durable et Estuaire » en date du 1<sup>er</sup> septembre 2009,
- APRES en avoir délibéré,

## **DECIDE**

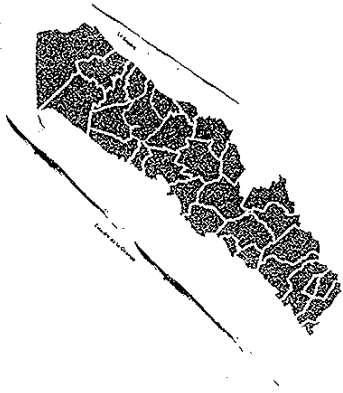
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à compléter et à signer le coupon-réponse en rapport avec la charte d'engagement Climat/Territoire Royan Atlantique et à signer la charte d'engagement Climat/Territoire Royan Atlantique le jour de sa présentation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

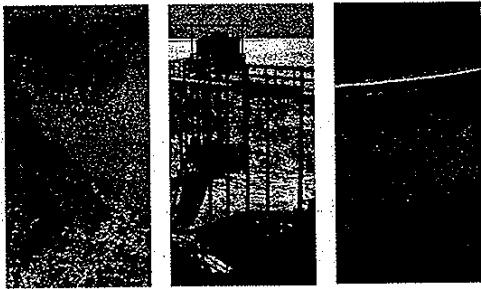
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 12 octobre 2009

Le Député-Maire,  
Didier QUENTIN



## Plan Climat Royan Atlantique

Charte d'engagement  
pour la réduction des  
émissions de Gaz à  
Effet de Serre (GES).



La lutte contre le changement climatique est un enjeu collectif majeur. Pour optimiser les chances de réussite de réduction des émissions de GES sur notre territoire, il est nécessaire de se mobiliser : coordonner nos actions, combiner nos efforts et mutualiser nos expériences.

C'est dans ce sens que l'Agglomération Royan Atlantique propose à chaque acteur du territoire de formaliser son engagement dans la démarche par la signature de la charte d'engagement Climat / Territoire Royan Atlantique.

## LE CONTEXTE

La lutte contre le changement climatique est devenue une préoccupation internationale. Dans le cadre de l'application du protocole de Kyoto, la France a lancé en 2004 le plan climat dans l'objectif de :

- stabiliser ses émissions de GES sur 2008 – 2012 au niveau des émissions de 1990.
- diviser par 4 ses émissions de GES d'ici 2050 (facteur 4).

Dans ce contexte, la région Poitou-Charentes a engagé, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et l'AREC (Agence Régionale Evaluation Climat), la démarche «Initiatives Climat en Poitou-Charentes» dans un objectif de réduction de 800.000 teq CO<sub>2</sub>\*.

Afin d'impulser une démarche participative au sein des collectivités et auprès des citoyens, des plans climat territoriaux ont été engagés : les CLIC, Contrats Locaux Initiatives Climat, sont nés en Poitou-Charentes !

\*Teq CO<sub>2</sub> : tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, unité de mesure des émissions de GES.

## LE CLIC

### de l'Agglomération Royan Atlantique

«Le CLIC...  
Une démarche  
participative pour  
agir localement contre le  
changement climatique»

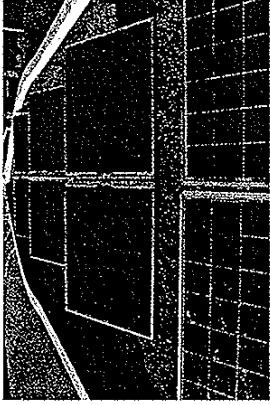
Soucieuse d'agir dans la lutte contre le changement climatique et la rarefaction des énergies fossiles, l'Agglomération Royan Atlantique a affirmé sa volonté de conduire un plan climat local par la signature d'un CLIC avec la région Poitou-Charentes et l'ADEME. Ce contrat de 3 ans est évalué au terme de chaque année par un comité de pilotage. Cette évaluation conditionne les objectifs pour l'année suivante.

La mise en œuvre du CLIC consiste à :

- ✗ définir un objectif global de réduction des émissions de GES : réduction de 35.000 teq CO<sub>2</sub> pour le territoire royanais,
- ✗ valoriser et développer l'exemplarité de l'agglomération et des collectivités locales,
- ✗ mobiliser et sensibiliser les acteurs locaux dans une démarche participative (groupes de travail),
- ✗ définir un plan d'actions et accompagner sa mise en œuvre,
- ✗ mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la situation.

## LA CHARTE

### d'engagement Climat/Territoire



#### Pourquoi ?

Les objectifs de réduction des émissions de GES de notre territoire seront atteints grâce à la mobilisation et à l'implication des acteurs locaux. L'Agglomération propose que l'engagement de chacun dans la mise en place d'actions de réduction des émissions, soit formalisé par la signature d'une charte d'engagement climat / territoire rédigée collectivement.

#### Comment ?

Chaque signataire devra :

- ✗ atteindre les objectifs qu'il se sera fixés au préalable,
- ✗ mettre en œuvre des projets collectifs ou des actions individuelles du plan d'actions (présenté ci-après), qu'il choisit en fonction de son activité et de ses compétences.

#### Pour qui ?

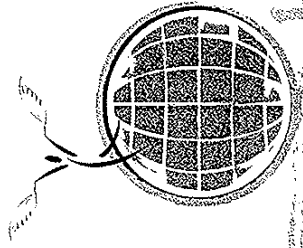
La charte d'engagement climat / territoire s'adresse à toute personne physique ou morale exerçant une activité sur le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique et souhaitant s'impliquer dans la démarche territoriale de réduction des émissions de GES. Collectivités locales, entreprises, associations, établissements et particuliers peuvent s'associer à la démarche et devenir signataires de la charte d'engagement Climat/Territoire.

## Les 4 engagements de l'Agglomération Royan Atlantique

Identifier	Réaliser un diagnostic des émissions de GES du territoire.
Agir	Elaborer un plan d'actions thématique : <i>Habitat, Urbanisme, Transport, Tourisme, Agriculture.</i>
Accompagner les communes	Etre exemplaire. Accompagner les collectivités locales à : — la mise en œuvre d'actions de réduction des émissions de GES, — l'évaluation de l'impact de ces actions en termes d'émissions de GES évités. Sensibiliser et informer sur la démarche « Initiatives Climat ».
Mobiliser et accompagner les acteurs du territoire	Conseiller et accompagner sur : — la réalisation de diagnostics, — la mise en œuvre d'actions individuelles ou collectives. — l'évaluation des résultats obtenus en termes de réductions de GES. Favoriser les échanges et mutualiser les expériences.

## Les 4 engagements des signataires

Identifier	J'identifie les principales sources d'émissions de GES générées par mon activité.
Construire (à agir)	Je mets en œuvre des actions relatives à la maîtrise de l'énergie, l'éco responsabilité et aux énergies renouvelables.
Communiquer (à agir)	J'évalue l'impact des actions mises en place en terme de réduction d'émissions de GES évités. Je transmets à l'Agglomération Royan Atlantique la liste des actions mises en place et la part d'émissions de GES évités.
Communiquer (à agir)	Je communique sur mes engagements et mes actions : la signature de la charte me permet d'afficher le logo « signataire – charte Climat/ Territoire Agglomération Royan Atlantique ». Je sensibilise mon entourage sur le changement climatique, la maîtrise de l'énergie, l'éco responsabilité et les énergies renouvelables. Je valorise mon exemplarité en terme de GES évités auprès des partenaires et usagers.



Agir pour le climat  
à travers le plan  
d'actions  
de l'Agglomération  
Royan Atlantique



- Informer et sensibiliser sur l'habitat et les économies d'énergie.
- Construire des bâtiments exemplaires en éco construction et maîtrise de l'énergie.
- Réaliser des diagnostics énergétiques sur le patrimoine bâti.
- Engager des travaux d'amélioration des performances énergétiques du bâti.
- Former les artisans aux méthodes de construction durable.
- Etc...

### Produire propre et économe : une agriculture durable

- Informer et communiquer sur la maîtrise de l'énergie à la ferme (pratiques culturales, énergies renouvelables, etc...).
- Développer et favoriser les circuits courts pour l'approvisionnement en alimentation (restauration, vente directe, etc.).
- Réaliser des diagnostics énergétiques sur l'exploitation (diagnostics Planète).
- Réaliser et participer à des bancs d'essai tracteur.
- Etc...



- Informer et communiquer sur l'éco tourisme.
- Rédiger une charte de préconisations pour les événements organisés sur le territoire.
- Mettre en place des dispositifs de transports alternatifs au véhicule individuel pour les déplacements touristiques courts.
- Etc...

## A l'échelle de sa collectivité, de son entreprise ou dans son quotidien... ... un choix possible d'actions



- S'inscrire dans une Approche Environnementale d'Urbanisme (AEU).
- Rédiger une charte de préconisations «Energie / Climat» pour les maîtres d'ouvrage d'opérations d'aménagement ou de promotion immobilière.
- Etc...

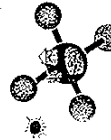


### Se déplacer au vert sans être pollueur

- Informer sur l'offre locale en transport alternatif.
- Former sur l'éco conduite.
- Mettre en place un Plan de Déplacement Entreprise (PDE) ou d'Etablissements Scolaire (PDES) pour rationaliser les transports.
- Faciliter l'usage du vélo (pistes cyclables, stationnement, etc.).
- Développer le covoiturage.
- Etc...



- Afficher les performances énergétiques des bâtiments publics (étiquette énergie).
- Réaliser un diagnostic des émissions de GES émis par les activités d'une collectivité et de son territoire (bilan carbone).
- Réaliser un diagnostic des systèmes d'éclairage publics et élaborer un programme.
- Sensibiliser et diffuser l'information par le biais des outils de communication des collectivités (bulletins, journaux, internet).
- Etc...



### Encourager l'écoresponsabilité et l'éco citoyenneté

- Communiquer sur les gestes économes en énergie à la maison, au travail, pour se déplacer.
- Informer et former sur les gestes éco responsables au sein de l'entreprise, de l'association ou de la collectivité (maîtrise de l'énergie, déplacements, déchets, papier, eau, achats, etc.).
- Etablir des outils de diagnostic et de suivi des consommations énergétiques au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité.
- Sensibilisation à la consommation éco responsable.
- Etc...

## Participation

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de la collectivité-entreprise-établissement : \_\_\_\_\_

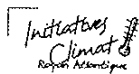
Je m'engage sur les 4 points de la charte d'engagement climat / territoire  
Royan Atlantique :

- A titre personnel.
- Au nom de la collectivité – l'entreprise – l'association – l'établissement :  
\_\_\_\_\_

En qualité de : \_\_\_\_\_

Fait en deux exemplaires à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature :



### Pour en savoir plus :

#### Agglomération Royan Atlantique

Service Ecologie Urbaine et Développement Durable - Ana Maria Le Goff

107 - avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex

Tél. 05 46 22 19 83 / Fax 05 46 05 60 34 / [am.legoff@pays-royannais.com](mailto:am.legoff@pays-royannais.com)